



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
ⵏⴽⵓⵎ ⵏ ⵏⵉⵙⵏⵉⵔ ⵏ ⵏⵉⵙⵏⵉⵔ ⵏ ⵏⵉⵙⵏⵉⵔ
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > La HACA participe à la réunion du comité d'orientation du RIARC en Tanzanie

[A](#) [1] [+A](#) [1]

La HACA participe à la réunion du comité d'orientation du RIARC en Tanzanie

29 sep 2013

Une délégation de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, composée de Mme Amina LEMRINI ELOUAHABI, Présidente de la HACA et M. Mohamed ABDERAHIM, membre du CSCA, a participé à la réunion du Comité d'Orientation du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC), tenue les 29 et 30 septembre 2013 à Dar es Salam (Tanzanie).

Cette réunion a été principalement consacrée à l'examen et à l'approbation des documents qui seront soumis pour adoption à la 7^{ème} Conférence des Instances de Régulation de la Communication d'Afrique (CIRCAF), qui se tiendra en décembre prochain à Niamey (Niger).

Ces documents se rapportent aux activités du Réseau sous la présidence de l'instance de régulation de la Tanzanie (2012-2013), au projet de programme d'action du Réseau sous la présidence de l'instance de régulation du Niger (2014-2015), aux éléments de référence de l'étude concernant l'adaptation du cadre juridique et institutionnel des membres du Réseau entre eux, ainsi qu'au projet de programme de la 7^{ème} CIRCAF.

Cette rencontre a enregistré avec satisfaction, l'exécution de la quasi-totalité des actions prévues par le programme de la présidence tanzanienne. Dans ce cadre, les participants ont également félicité la HACA pour la qualité de la formation qu'elle a dispensée, du 1er au 5 avril 2013 à Rabat, aux Webmasters des instances membres du Réseau. Le comité a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de développer les échanges sur les législations de leurs pays respectifs, leurs statuts et les règles de bonne gouvernance en rapport avec la régulation de la Communication.



Concernant le projet de plan d'action de la future présidence du réseau qui sera assurée par le Niger, le Comité a retenu la proposition de la délégation marocaine d'ajouter un troisième axe stratégique se rapportant à l'égalité entre les hommes et les femmes dans et à travers les médias. Les deux autres axes ont été consacrés à la mise à niveau des cadres juridique et institutionnel des membres à travers le renforcement des partenariats, et à la régulation de la Communication en période électorale. Le Comité a également approuvé la proposition de la HACA concernant l'organisation d'une réunion entre le RIARC et le Réseau des Instances de Régulation de l'Amérique du Sud (PRAI), en 2014 à Rabat.

La question de l'harmonisation des réglementations des pays membres du réseau a été largement débattue. En effet, dans le but de permettre aux instances africaines de régulation de la Communication de remplir pleinement leurs missions, l'accent a été mis sur la nécessité de se pencher sur leur niveau d'indépendance à travers leur mode de financement, leur composition, leur mode de désignation des membres et la durée de leur mandat, d'une part, et la nature des missions qui leur sont confiées, d'autre part. L'étude projetée par le réseau vise, par ailleurs, l'exploration des nouvelles pistes permettant de mieux réagir aux défis se rapportant à la « régulation économique » de la Communication, et de contribuer à renforcer les moyens des médias et à développer les investissements dans ce domaine.

Il est à rappeler que le Comité d'Orientation du RIARC est composé des instances de régulation qui se sont succédées à la présidence du réseau durant les périodes de deux années (précédente, actuelle et prochaine), ainsi que des instances invitées comme observateurs.

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>